Zeitschrift: Acta Tropica

Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)

Band: 1 (1944)

Heft: 2

Artikel: Les populations jaunes de l'Afrique : recherches anthropologiques sur les Boschimans, Hottentots, Griquas

Autor: Pittard, Eugène

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-309808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(Institut d'Anthropologie de l'Université de Genève.)

Les populations jaunes de l'Afrique.

Recherches anthropologiques sur les Boschimans, Hottentots, Griquas[1].

Par EUGÈNE PITTARD.

Considérations générales.

Les Boschimans-Hottentots, envisagés comme groupe humain, représentent dans le monde, parmi les problèmes de l'anthropologie raciale, un de ceux qui sont les plus susceptibles de retenir notre attention. Nous ne connaissons pas l'origine de cette population. Sur le territoire de l'immense Afrique, ils paraissent n'avoir aucune attache ancestrale avec n'importe quel autre groupe. Leurs plus anciens ancêtres sont-ils à compter parmi les hommes fossiles de l'Afrique ? Il est impossible, comme on l'a fait trop souvent, de les associer, anthropologiquement parlant, aux Négrilles. Les hommes de la Grande Forêt sont, par presque tous leurs caractères, très différents des Boschimans. Les premiers descripteurs de l'Humanité se sont basés principalement, lorsqu'ils ont créé des classifications en Afrique, sur la stature des Boschimans et des Pygmées — petits hommes tous les deux — pour les placer dans un même compartiment ethnique. Mais, encore une fois, aujourd'hui un tel agencement ne peut subsister.

Il suffit, pour en être convaincu, de placer l'un à côté de l'autre un Boschiman et un Négrille. L'observateur le moins préparé constatera aussitôt entre eux des différences morphologiques et descriptives si fondamentales qu'elles doivent, sans discussion, séparer l'un de l'autre totalement ces deux individus. Cette réunion Boschiman-Négrille n'a été qu'une œuvre de l'esprit.

---

[1] C'est la première fois qu'une telle vue d'ensemble des Boschimans, Hottentots et Griquas, fondée sur un nombre imposant (relativement) de squelettes, nous est permise. Jusqu'à ce jour les renseignements que nous possédions sur ces populations énigmatiques étaient singulièrement fragmentaires, la plupart basées sur l'examen de quelques crânes ou d'un ou deux squelettes ; ils n'ont tenu compte que d'un ou deux caractères de ceux-ci. Dernièrement les anthropologistes de l'Afrique du Sud se sont évertués à étudier ce « matériel humain » si particulièrement intéressant. Mais aucun essai de caractère synthétique n'a encore, à ma connaissance, été exprimé. Au cours des pages qui vont suivre on rencontrera déjà, envisagés sous cet angle, quelques faits à retenir. Dans tous les cas la documentation contenue dans ce mémoire pourra, j'imagine, être largement utilisée en vue des comparaisons raciales en Afrique.

Certains naturalistes se sont imaginé, se basant sur les résultats généraux de la Paléontologie qui montre la réalité d'un progrès biologique continu à travers les périodes géologiques, que, à priori, les plus lointains ancêtres des Hommes — ceux qui divergèrent du tronc commun simien-homme — devaient être des individus de petite stature. Cependant nous savons par toutes les découvertes récentes qu'il n'en a pas été ainsi. Puis, est-il toujours facile, en discutant avec les seuls arguments de la morphologie, de décider que tel ou tel détail d'organisation doit être considéré comme appartenant à ceux qui créèrent la supériorité évolutive ? Les grandes tailles — non pas celles des géants qui n'ont pas à être considérées parce qu'elles sont anormales — sont-elles, ainsi qu'on le croit habituellement, un de ces caractères ? Pour ce qui concerne les grands Reptiles du secondaire, d'évolution supérieure, on pourrait répondre négativement. Ceux qui ont imaginé que les hommes les plus primitifs devaient être de très petite stature et que la taille s'est élevée graduellement au cours des générations, ont fait seulement œuvre de théoriciens.

Les races paléolithiques (celles que nous connaissons jusqu'à présent) ont présenté successivement des hommes petits, puis des hommes très grands — les plus grands qu'on ait jamais connu, dans le temps et dans l'espace — puis de nouveau des hommes petits. Les uns ont possédé un squelette cranien harmonique ; chez les autres il était dysharmonique. Beaucoup de caractères anatomiques ont varié, chez les Hommes, au cours du Paléolithique. Il semble que la sagesse, que la prudence nous commandent de considérer les choses que nous apporte le Paléolithique humain, chacune isolément, si l'on veut, comme des documents d'attente, pour le jour où nous pourrons avec moins de crainte, philosopher. Pourquoi vouloir à toutes forces les relier, même quand tout paraît s'opposer à une telle liaison? La doctrine monogéniste domine encore beaucoup d'entre nous. Nous ne savons pas si elle doit être acceptée comme un dogme scientifique intangible, mais elle paraît n'être pas — ou n'être plus — une hypothèse de travail d'un dynamisme franchement réalisateur.

Pour ce qui nous concerne, nous séparons donc résolument les Boschimans des Pygmées dont ils n'ont ni la couleur de la peau, ni la forme du crâne, ni l'appareil facial, ni encore beaucoup d'autres caractères. Nous y reviendrons.

L'aire occupée actuellement par les Boschimans ne représente pas la patrie originelle de ce peuple malheureux. Les ethnographes africains s'accordent à considérer que l'habitat primitif des Boschimans était plus au nord que les territoires où nous les rencontrons aujourd'hui ; cette patrie primitive aurait été dans la région

qui s'étend au sud des Grands Lacs ou dans une région proche de celle-ci ; peut-être même plus au nord. Successivement refoulés par des peuples matériellement plus puissants — des pasteurs, des demi-agriculteurs dont les meilleures conditions économiques avaient permis d'augmenter les contingents — les Boschimans, restés chasseurs, furent contraints à l'exode. Ils émigrèrent vers le sud. La grande misère des Boschimans leur vint le jour où l'Afrique du Sud fut occupée par les Blancs. On sait combien ceux-ci, partout dans le monde, ont eu peu de sollicitude pour les populations qu'ils rencontraient, surtout si ces hommes avaient une peau d'une autre couleur, sur les territoires qu'eux-mêmes convoitaient. Refoulés du nord vers le sud par les Bantous, puis du sud vers le nord par les Blancs, les Boschimans occupèrent enfin les territoires les plus inhospitaliers de l'Afrique méridionale, ceux auxquels leurs dominateurs ne portaient aucun intérêt économique. Les Boschimans, certainement, sont en voie d'extinction. Sans doute s'écoulera-t-il encore un certain nombre de générations avant que ce groupe ne soit plus représenté, dans les ouvrages d'anthropologie et dans les atlas, que par un nom. Mais, hélas, on peut prévoir que ce jour viendra. C'est là, pour les anthropologistes, et pour les ethnographes, ou, plus simplement, pour tout homme qui croit que chaque peuple a droit au soleil, une constatation douloureuse. Elle est le résultat de cette criante injustice qui veut que, seuls, les peuples puissants, c'est-à-dire pourvus d'un égoïsme dominateur, ayant à leur disposition des forces matérielles, puissent subsister, faire leur place au soleil, occuper, comme on dit, leur espace vital. Et dans l'hypocrisie qui caractérise la plupart des nations, on nous cite comme exemple, pour excuser ces attentats, certains groupes d'animaux placés dans des conditions d'existence inférieure et qui sont, eux aussi, en voie d'extinction. Loi inéluctable, universelle, au détriment des faibles, nous dit-on ! Il n'y a pas à récriminer. Mais les hommes n'ont-ils pas, se sentant tout de même, dans ce cas, des autres êtres, créé des réserves géographiques pour la conservation des espèces ? entre autres dans cette même Afrique du Sud ? Les bêtes et les plantes s'y sentent en sécurité. Et pour ce qui concerne les hommes mêmes, les Etats-Unis n'ont-ils pas institué, de leur côté, des territoires où, nous assure-t-on, les Indiens — les anciens maîtres du sol — pourront subsister. (On sait que ces territoires d'accueil n'ont pas toujours été respectés.)

N'est-il pas du devoir des hommes et des nations, du devoir des chrétiens, de laisser subsister les groupes dont la faiblesse, au lieu d'être une arme, comme elle l'est dans les sociétés policées, est une cause de facile destruction ? On se rappelle, pour notre

honte, la disparition des Tasmaniens. Elle n'est pas unique. Nous n'avons guère, quand on songe à ces abominations, à ces suppressions humaines volontaires, à nous targuer de l'état moral de notre civilisation ! Mettons ici des vœux pour que subsistent à jamais les dernières hordes des chasseurs boschimans.

Notre connaissance de la morphologie générale des Boschimans-Hottentots (ces deux noms sont habituellement associés), celle du crâne comme celle du corps tout entier, est encore extrêmement fragmentaire. Il a paru, principalement dans les revues spéciales de l'Afrique du Sud, et aussi dans quelques-unes de l'Europe (Angleterre, Allemagne, France, Suisse) quelques notes sur diverses parties du squelette — notamment sur le crâne — de ces populations. Ces documents demandent à être rassemblés et synthétisés, pour qu'un jour nous possédions une image précise, la plus exacte possible, de la morphologie de ce peuple, dont les origines, avons-nous dit, sont encore énigmatiques, et dont les chemins de migrations, vers le nord et vers le sud, surtout pour les périodes préhistoriques, demandent à être mieux connus.

Chacun sait les théories émises par certains savants — ainsi par M. PÉRINGUEY qui fut directeur du Musée de Capetown — sur le peuplement, dès au moins l'époque moustéro-aurignacienne, de l'Europe méridionale, par des populations africaines apparentées aux Boschimans actuels. Le passage, disait-on, se serait effectué par le pont tuniso-sicilien. Les statuettes dites stéatopyges (elles ne le sont guère) de WILLENDORF, de LAUSSEL, de LESPUGUE, etc., trouvées en divers lieux de l'Europe, les squelettes négroïdes des grottes de Grimaldi, l'identité des outillages paléolithiques (pour ce qui touche aux périodes les plus anciennes) seraient, croit-on, autant d'arguments apportés à cette parenté imaginée, au Paléolithique moyen, entre un groupe humain étranger à l'Europe et les Boschimans errant aujourd'hui dans le sud africain.

Mais les documents utilisés pour tenter cette démonstration ont été, depuis plusieurs années, les uns ou les autres, l'objet de sérieuses critiques. Tout d'abord, si les outillages préhistoriques, au moins ceux du Paléolithique ancien, se présentent en Afrique, en Asie, en Europe, avec l'identité, ou la presque-identité, que l'on sait, nous en ignorons complètement la raison. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une invention unique en un lieu encore inconnu et qui aurait, de là, irradié partout, ou d'une invention de caractère polygénique. Alors, il est difficile de se servir de ces objets comme s'ils portaient en eux l'attestation d'une chronologie africaine qui serait antérieure à celle des mêmes outillages recueillis en Europe. Les statuettes dites stéatopyges (en réalité elles possèdent rarement

ce caractère, car elles sont surtout stéatomères) peuvent cependant être considérées comme un argument à ne pas perdre de vue, car on doit penser qu'elles ne représentent nullement un mode esthétique. Les squelettes négroïdes de Grimaldi, dont il a été parlé, la présence, dans les grottes des Baoussé-Roussé, de Cassis rufa, ce gastéropode marin des mers de l'Afrique orientale, et qui ne

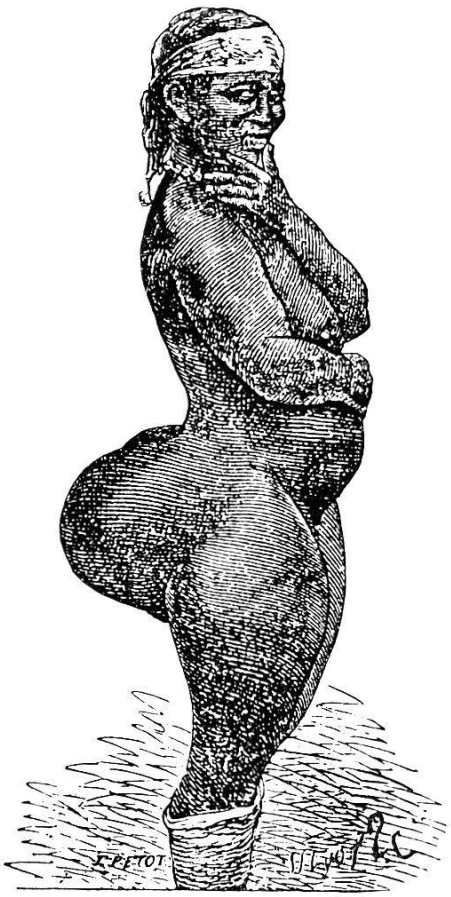

Fig. 1. Ancien dessin représentant une femme boschimane dite la « Vénus hottentote », qu'on montra autrefois en Europe. La morphologie susfessière et pectorale des femmes boschimanes est nettement représentée.

peut être, là où nous le trouvons en Europe, qu'apporté par les hommes, parlent en faveur d'une migration, sans doute quantitativement faible, d'un élément humain africain sur terre d'Europe. Mais par quel endroit le passage se serait-il effectué ? On a cru pendant longtemps que le pont tuniso-sicilien avait été franchi par ces Préhistoriques africains hypothétiques. VAUFREY, par l'étude : d'un côté des outillages préhistoriques et, de l'autre, des restes paléontologiques que les tenants de la migration devaient s'attendre à rencontrer semblables de chaque côté du détroit, a montré l'impossibilité de croire à ce passage, au moins dans les époques qui étaient envisagées. Il faut donc chercher ailleurs. Si,

au Paléolithique ancien, des populations négroïdes ont passé en Europe, il semble que la seule voie qui leur eût été offerte était celle de la vallée du Nil, de la presqu'île du Sinaï et de la Syrie.

On a également utilisé, pour établir ce prétendu lien parental entre les Boschimans préhistoriques et les Européens des époques aurignaco-magdaléniennes, la ressemblance des œuvres d'art pariétales que montrent l'Afrique orientale, du Cap à la Libye, et les cavernes européennes — du même moment, croit-on !

Le problème ethnique, mais surtout le dominant de haut, le problème racial des Boschimans, est certainement un des plus intéressants que l'anthropologie puisse présenter à nos réflexions. Il est aussi un des plus compliqués. Les anthropologistes et les ethnographes s'y sont pris, les uns et les autres, un peu tard pour établir une discrimination précise dans ce groupe composite — les Boschimans-Hottentots — que l'on maintient en une association qui a été et qui doit être encore très discutée. Peut-être une étude détaillée des éléments morphologiques afférant à ces hommes, aujourd'hui rassemblés sous ce double vocable (on ajoute parfois à ces deux groupes les Griquas, métissés), parviendra-t-elle à isoler ce qui doit spécifiquement représenter les purs Boschimans ? Il nous paraît nécessaire, dans tous les cas, de tenter une telle recherche.

* * *

Il y a quelques années M. PÉRINGUEY, alors directeur du Musée de Capetown, m'avait envoyé, pour en établir la monographie morphologique, tous les squelettes de Boschimans, Hottentots et Griquas que possédaient les collections dont il avait la garde. Il y avait là de quoi envisager une œuvre d'envergure. Avec quelques-uns de mes élèves nous nous sommes mis à la tâche, et un nombre assez important de mémoires spéciaux ont été publiés (voir la Bibliographie). Il serait indispensable de rassembler ces Notes éparses pour en composer l'ensemble que je souhaite pouvoir, un jour, écrire. Car, après tant d'analyses, une vue synthétique de cet intéressant groupe humain mérite d'être réalisée. Qu'on me permette de conserver l'espérance d'arriver un jour à cette réalisation. J'en donne ici les prémices.

Les auteurs sont loin d'être d'accord au sujet des affinités parentales que peuvent présenter entre eux les Boschimans, les Hottentots, les Griquas. Les uns croient que, lorsque les Européens abordèrent le cap de Bonne-Espérance — la date n'en est pas ancienne — ils trouvèrent devant eux une population composée de deux races : les Naman, c'est-à-dire les Hottentots (ou Koï-Koïn)

et les San ou Boschimans (Bosjemans des Hollandais, Bushmen des Anglais). Ces derniers — hommes de la brousse — étant des chasseurs errants, vivaient plus particulièrement dans les régions orientales, tandis que les Hottentots, pasteurs nomades, séjournaient plus volontiers à l'ouest. Mais, en admettant une telle discrimination, il est impossible de se rendre compte si ces premiers observateurs constatèrent que ces deux groupes humains constituaient des associations anthropologiques homogènes ou dissemblables, ou si ce sont simplement les caractéristiques ethnographiques : mœurs, coutumes, langages, etc., qui imposèrent à leurs yeux ce classement. On a l'impression qu'une confusion s'est immédiatement établie (la qualité des premiers occupants peut servir à l'expliquer) au sujet des groupes ethniques peuplant l'Afrique du Sud ; elle se maintint au cours des siècles. Voyageurs, missionnaires, ethnographes, décrivirent, selon les idées préconçues d'alors, les Boschimans et les Hottentots, les uns rassemblant ces deux populations sous leur double nom, les autres les considérant isolément. Une telle confusion se constate encore pour des groupes très rapprochés, à certains égards, des Boschimans-Hottentots, les Griquas, par exemple. La plupart des auteurs s'accordent pour considérer ces derniers comme issus du métissage entre les Boschimans et les Blancs. C'était déjà l'opinion de LIVINGSTONE qui regardait les Griquas comme des métis d'Européens et de femmes indigènes hottentotes (ou boschimanes). DELEGORGUE croyait que les Griquas possédaient aussi dans les veines du sang cafre ! On voit déjà le désaccord. Mais quelles preuves étayaient, aux yeux de ces auteurs, ces suppositions qui semblent n'avoir eu pour elles — au moins à ce moment-là — que des apparences ? Les anciens anthropologistes ont caractérisé les Boschimans comme possédant une petite stature (on leur attribuait une taille moyenne ne dépassant pas 1 m. 37 chez les hommes, et 1 m. 22 chez les femmes), des cheveux en grains de poivre, une peau jaune. Leur face était losangique. Cette forme était ainsi caractérisée « à cause de l'étroitesse du front, du rétrécissement de la région inférieure du visage et de la saillie exagérée des pommettes ». Les femmes possédaient, comme distinction sexuelle secondaire, la stéatopygie et le « tablier » dit des Hottentotes. Les Hottentots (on y comprenait parfois les Namaqua, les Korana, les Griquas) ressemblaient, par leur physique en général, aux Boschimans, mais leur taille était beaucoup plus élevée, en moyenne 1 m. 66 (VERNEAU). Cette distinction m'apparaît d'importance.

D'autres auteurs ne s'embarrassaient pas autant des nécessités réclamées par l'Anthropologie pour la classification des hommes. Ils confondaient en un seul groupe les Pygmées — les Négrilles —

et les Boschimans. Or, DENIKER le remarque aussi, rien ne justifie ce rapprochement. « La couleur de la peau est jaune fauve chez les Boschimans, tandis que celle des Négrilles est d'un brun de chocolat en tablettes ou de grains de café légèrement brûlés ; les pre-

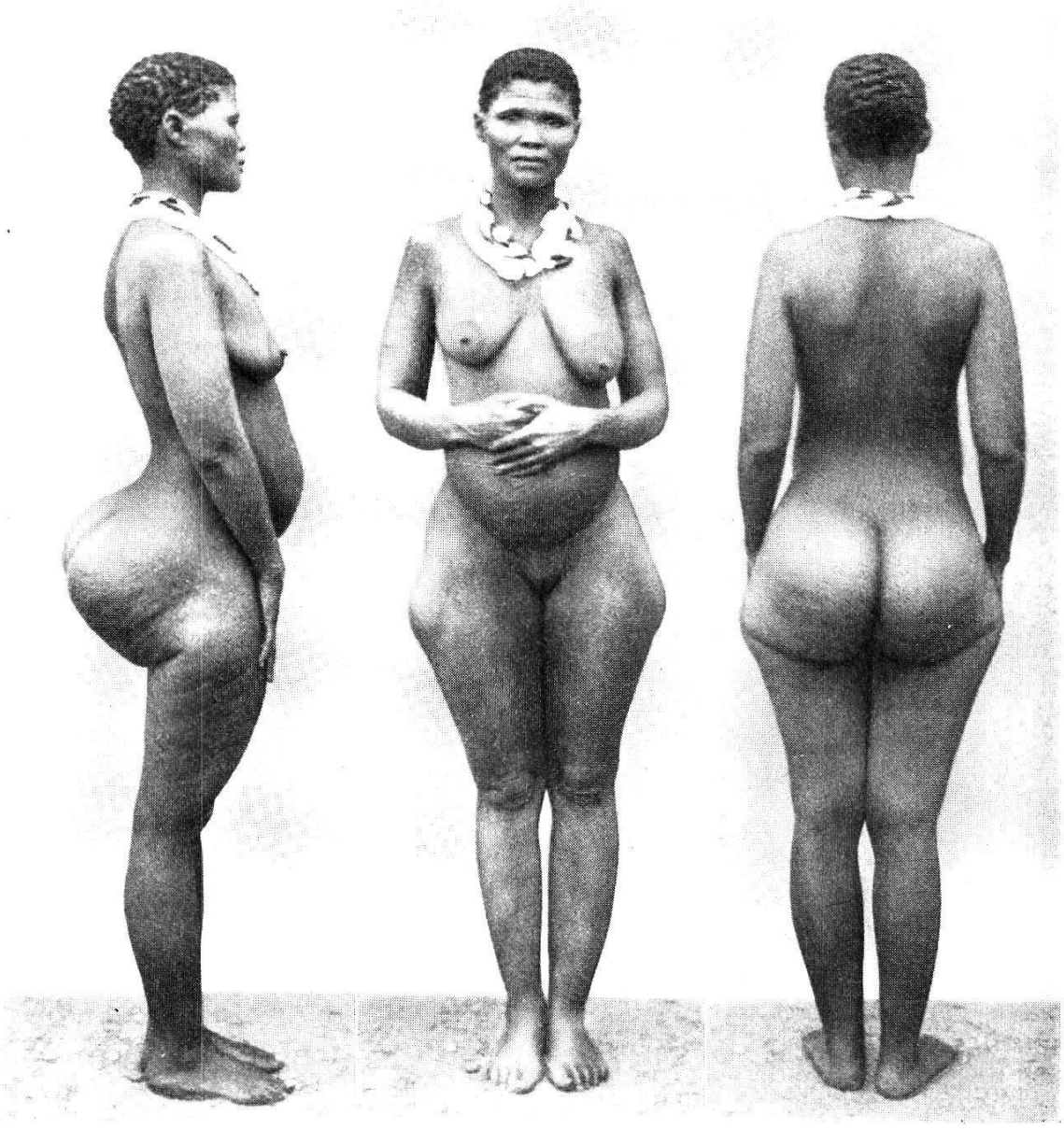

Fig. 2. Type de femme boschimane. Remarquer la stéatopygie et la stéatomérie, les cheveux en grains de poivre. La stéatopygie n'est pas très prononcée. (Coll. anthrop. du Prince Roland Bonaparte.)

miers ont les cheveux noirs en grains de poivre, tandis que les seconds ont les cheveux en toison continue et souvent d'un brun plus ou moins clair. Les Boschimans ont la face losangique, les pommettes très saillantes, les yeux souvent bridés et obliques, caractère qui ne se rencontre pas chez les Pygmées. La stéatopygie, caractère particulier de la race boschimane, n'a pas été signalée chez les Négrilles, si ce n'est dans des cas individuels, chez les

femmes, et à un degré moindre que chez les Boschimans... » On voit que les distinctions sont importantes.

La taille comparée chez ces deux peuples (les Boschimans et les Négrilles) apparaît encore comme très différente. Malgré la

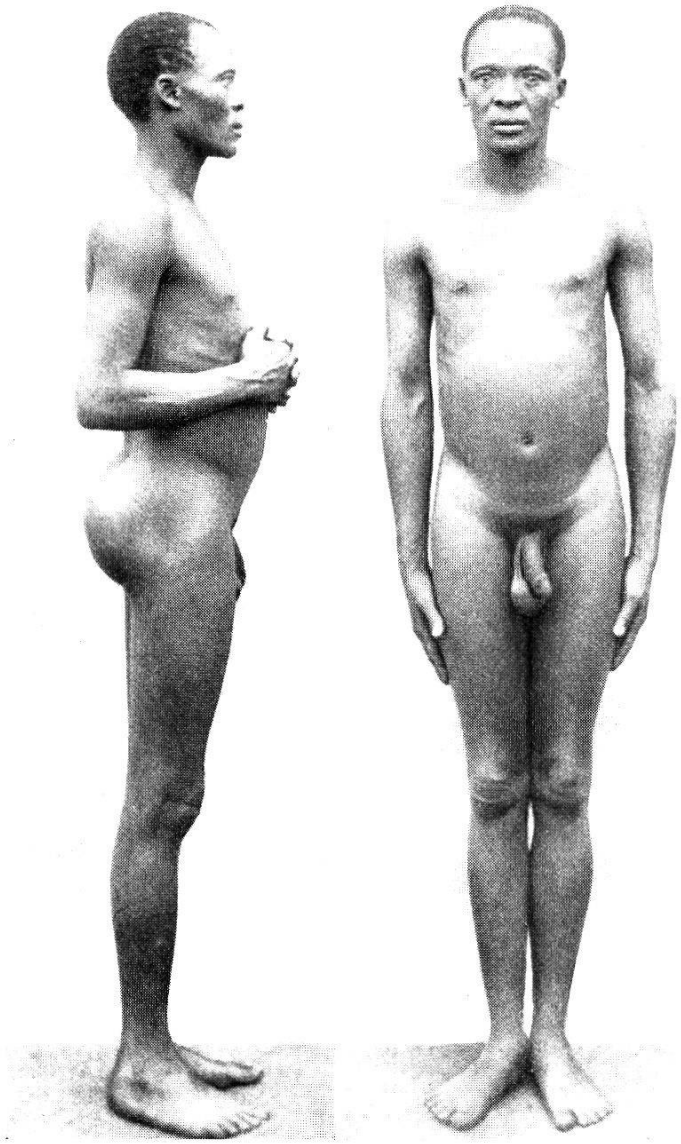

Fig. 3. Type de Boschiman. Comparer la région susfessière à celle des femmes appartenant au même groupe humain. (Coll. anthrop. du Prince Roland Bonaparte.)

petitesse des séries mises en parallèle, il est possible d'affirmer que les Boschimans ont une stature notablement plus élevée que celle des Négrilles. On peut s'en rendre compte en comparant le groupe des 50 Boschimans du Kalahari, mesurés par SCHINZ, qui avaient 1 m. 57 comme taille moyenne, et celle des Akka dont la stature s'élevait à 1 m. 36 ; et aussi celle des Watwa (taille 1 m. 42). SHRUBSALL évalue (reconstitution à l'aide des os longs) la taille des Boschimans-Hottentots masculins à 1 m. 57 et celle des femmes

boschimanes à 1 m. 464. Lorsqu'on sépare les individus dénommés Hottentots des autres groupes, on trouve, pour la stature moyenne, les chiffres suivants : Boschimans : hommes 1 m. 557, femmes 1 m. 455 ; Hottentots 1 m. 611, femmes 1 m. 491. La stature moyenne des Boschimans se rapproche de celle indiquée par SCHINZ.

Fig. 4. Femme boschimane. Stéatopygie prononcée. Seins volumineux et pendants. Bourrelets trochantériens (Cliché Baron Gourgaud).

Les Hottentots seraient donc indubitablement de taille nettement plus élevée que les Boschimans, et, par ce caractère, ils s'éloigneraient aussi, d'autre part, des Pygmées. La dolichocéphalie des Boschimans se montre aussi bien plus nette que celle des Négrilles — lorsque ceux-ci ont des têtes allongées — ce qui n'est pas toujours le cas.

Il apparaît donc comme définitivement acquis qu'il faut vraiment considérer les deux groupes — Négrilles et Boschimans — séparément.

DENIKER, qui a consulté les auteurs les mieux informés des choses et des hommes d'Afrique, assure qu'au nord du 18e degré de latitude sud on ne trouve que quelques îlots de Hottentots (il associe les deux termes Hottentots-Boschimans) ; à l'orient leur habitat s'arrête à peu près au 21e degré de longitude est de Paris. « Et encore, ajoute-t-il, faisons-nous rentrer dans ces limites les territoires des Damara montagnards ou Haou-Koïn d'entre le pays des Herero et le 18e degré de lat. S. qui, tout en parlant un dialecte hottentot, ont cependant un type physique bien particulier ; ils sont notamment beaucoup plus foncés que les Hottentots et rappellent plutôt les Nègres guinéens. »

Pour DENIKER, le groupe Hottentot-Boschiman comprendrait, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, les Naman, appelés Hottentots par les Européens, habitant dans l'ouest du territoire que nous avons délimité, et les San (au masculin singulier Sab) répandus à l'est. Il ajoute — confirmant ce que nous avons déjà écrit — que le terme de Boschiman est souvent appliqué à des populations hottentotes ou à des métis hottentots-boschimans. Et si les Naman et les San ont, entre eux, de nombreuses ressemblances, ils présentent aussi des caractères dissemblables dans leurs dialectes respectifs, leurs mœurs et leurs coutumes. Les Boschimans représenteraient les caractères les plus purs de la race. Les Hottentots montrent ces caractères un peu atténués. Leur stature serait, ce que nous savons déjà, plus élevée, et leur crâne plus dolichocéphale ; leur teint serait plus foncé, leurs traits plus négroïdes (par suite d'un mélange avec les Bantous) ; mais leur peau reste jaune et leur stéatopygie est aussi prononcée.

Dans l'appendice de son volume sur « Les races et peuples de la terre », le même auteur fournit quelques caractéristiques anthropologiques au sujet des Hottentots-Boschimans. Les voici : taille de 64 Boschimans du Kalahari, d'Angra Pequana, etc., 1 m. 529 ; indice céphalique de 15 Hottentots-Orlans (vivants) 74,3 ; indice céphalique de 14 crânes de Boschimans 75,9.

Depuis que ce volume a paru, il a été publié de nouveaux renseignements sur les caractères anatomiques et descriptifs des Boschimans-Hottentots. Par exemple R. PÖCH (Untersuchungen von Buschmann-Schädeln und Skeletten aus dem Transwaal-Museum 1909, p. 199) signale les indices céphaliques de trois crânes boschimans. Ses chiffres sont les suivants : 73,9, 77,7, 75,3. Les capacités ont été obtenues avec les graines du Sorghum vulgare.

Ce qui résulte très nettement de tout ce qui vient d'être dit dans cette introduction sommaire, c'est l'ignorance dans laquelle nous sommes encore au sujet de l'origine même de cette population, de

son histoire — ou de sa préhistoire — de ses migrations, des mélanges possibles — ethniques ou raciaux — réalisés avec les populations qui vivaient à son contact (les Bantous) dans les temps qui ont précédé les premiers peuplements européens en Afrique, puis postérieurement à celui-ci. Dès lors, on voit la nécessité de publier tous les documents qui peuvent se présenter, en indiquant soigneusement leur provenance géographique, leur position chronologique et leur détermination ethnique (dans laquelle nous devrons essayer de définir la qualité raciale).

* * *

Les squelettes réunis au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Genève n'étaient pas tous complets (une certaine quantité de crânes n'étaient accompagnés d'aucune autre partie du corps). Tous les éléments composant le squelette ont été successivement examinés. Parmi ceux qui ont collaboré à cette étude, j'ai le plaisir de citer — à cause du lieu où paraît cette revue — Fritz Sarasin qui publia, à l'aide des matériaux que je lui envoyai, un mémoire sur le squelette de la main des Boschimans. Plusieurs de mes élèves avancés ont aussi examiné telle ou telle région du corps, et les résultats de leurs investigations seront succinctement rappelés ; je dis bien « succinctement », car il faudrait un gros volume si l'on voulait reproduire toutes les observations qui ont été faites au cours de plus de vingt années.

La taille.

Les listes internationales montrant la stature des hommes à la surface de la terre contiennent quelques chiffres relatifs aux Boschimans, Hottentots et Griquas. Ils ont été colligés d'après les ouvrages de DENIKER, de R. MARTIN. Le premier de ces auteurs indique 1 m. 545 pour la taille de 175 Boschimans du Kalahari, le second mentionne les valeurs suivantes : 1 m. 44, 1 m. 525, 1 m. 564 pour la stature des hommes (moyenne 1 m. 509) et 1 m. 456, 1 m. 482 pour la stature des femmes (moyenne 1 m. 469).

A l'aide des squelettes dont l'étude est ici résumée nous avons tenté la reconstitution de la taille des trois groupes que nous considérons. Et pour cela nous nous sommes, en premier lieu, adressés au fémur.

153 fémurs (99 masculins et 54 féminins) dont la longueur pouvait être mesurée ont été utilisés. Les résultats ont été les suivants :

	Statures moyennes	
	Hommes	Femmes
Boschimans	1 m. 576	1 m. 497
Hottentots	1 m. 618	1 m. 513
Griquas	1 m. 606	1 m. 542

La stature moyenne des Boschimans ainsi reconstituée augmente singulièrement la valeur moyenne de ce caractère tel qu'il est connu jusqu'à présent. Mais, en l'occurrence, et il faut insister, il s'agit du seul fémur.

Nous avons calculé les différences sexuelles chez les trois groupes. Elle est de 7 cm. 9 chez les Boschimans, de 10 cm. 5 chez les Hottentots, de 6 cm. 4 chez les Griquas.

Lorsqu'on s'adresse au tibia (BÆHNI), la reconstitution de la taille donne des chiffres moins élevés : Boschimans 1 m. 544 pour les hommes, 1 m. 435 pour les femmes ; Hottentots 1 m. 612 pour les hommes ; Griquas 1 m. 570 pour les hommes, 1 m. 552 pour les femmes.

On voit l'intérêt de cette constatation. D'une façon générale, le fémur est, dans la composition de la taille totale de ces Jaunes d'Afrique, un os relativement grand. Et il ne pourrait être considéré seul, pour la reconstitution de la stature, car il fausserait les réalités. Et il en serait de même, d'ailleurs, du tibia, envisagé seul.

A l'aide des os longs du bras (REVERDIN), la reconstitution donne une taille toute différente. En utilisant l'humérus nous trouvons : Boschimans, hommes 1 m. 525 et femmes 1 m. 495; Hottentots, hommes 1 m. 585 et femmes 1 m. 510 ; Griquas, hommes 1 m. 568 et femmes 1 m. 559. Pour ce qui concerne les hommes, c'est donc la taille la moins élevée.

En utilisant le radius, nous trouvons : pour les Boschimans, hommes 1 m. 618 et femmes 1 m. 520 ; pour les Hottentots, hommes 1 m. 643 et femmes 1 m. 570 ; et pour les Griquas, hommes 1 m. 651 et femmes 1 m. 560.

Un tel essai est fort intéressant en ce qu'il souligne des différences relativement considérables selon que l'on utilise le fémur, le tibia ou les os longs du bras. Pour la jambe, les deux os principaux de celle-ci donnent, on vient de le voir, des reconstitutions très disparates. Il en est de même lorsqu'on s'adresse aux os du bras. Et alors, dans ce dernier cas, la différence est encore bien plus accusée puisqu'elle atteint plus de 9 cm. (dans deux cas). Certains de ces écarts doivent être taxés d'extraordinaires. Ils peuvent servir à montrer le peu de certitude que nous avons lorsque nous reconstituons la stature humaine à l'aide seulement des os d'un seul segment du corps.

En réunissant les données ci-dessus, il semble que nous pouvons exprimer pour représenter la stature, les moyennes suivantes :

	Hommes	Femmes
Boschimans	1 m. 556	1 m. 487
Hottentots	1 m. 614	1 m. 531
Griquas	1 m. 599	1 m. 553

La stature moyenne des Boschimans de la présente série est plus élevée que celle publiée par DENIKER (1 m. 545) indiquée ci-dessus. Elle est inférieure à celle donnée par R. MARTIN (1 m. 593) dans son Traité (obtenue avec trois individus seulement).

Les quelques tailles mesurées sur des individus vivants, et aussi les quelques tailles reconstituées à l'aide des os longs, qui figurent dans la littérature, montrent des variations étendues. Ainsi, pour ce qui concerne les hommes, d'après : VON LUSCHAN 1 m. 46, PÖCH 1 m. 50, SHRUBSALL 1 m. 544 (Boschimans des cavernes), 1 m. 565 (Boschimans de la Colonie du Cap), 1 m. 561 (Boschimans du Kalahari) ; et pour ce qui concerne les femmes — dans le même ordre que ci-dessus — 1 m. 512, 1 m. 422, 1 m. 431.

La moyenne masculine de SHRUBSALL (1 m. 553) est très rapprochée de la nôtre.

Une dernière remarque : on constate que les Hottentots sont nettement plus grands, dans les deux sexes, que les Boschimans.

Le crâne.

L'étude du crâne des Boschimans, chapitre important de mes recherches, sera la partie du squelette examinée en premier lieu.

Voici la liste des têtes osseuses, classées géographiquement selon les indications données par M. PÉRINGUEY.

	Nombre de crânes	Hommes	Femmes
Boschimans trouvés dans les abris sous roches	20	7	13
Boschimans trouvés dans les dunes de sable	41	21	20
Boschimans provenant de l'intérieur de la Colonie du Cap	17	10	7
Boschimans du Kalahari	22	11	11
Hottentots de la Colonie du Cap	16	13	3
Hottentots provenant du cimetière d'une vieille ferme	7	4	3
Griquas	16	11	5

Lorsque tous ces crânes sont placés sur une même table, un examen — même rapide — permet de constater l'existence de certaines catégories. C'est ainsi que deux ou trois d'entre eux, très petits, quoique adultes, pourraient avoir appartenu à des Pyg-

mées (?). Comment sont-ils là ? C'est, d'autre part, que les crânes des Griquas apparaissent comme notablement différents des autres crânes ; ils semblent, en particulier, un peu plus grands que leurs voisins. J'ai cherché, sans lire les étiquettes, à sortir ces crânes griquas de la masse dans laquelle ils étaient dispersés ; dans presque tous les cas j'ai réussi à les isoler.

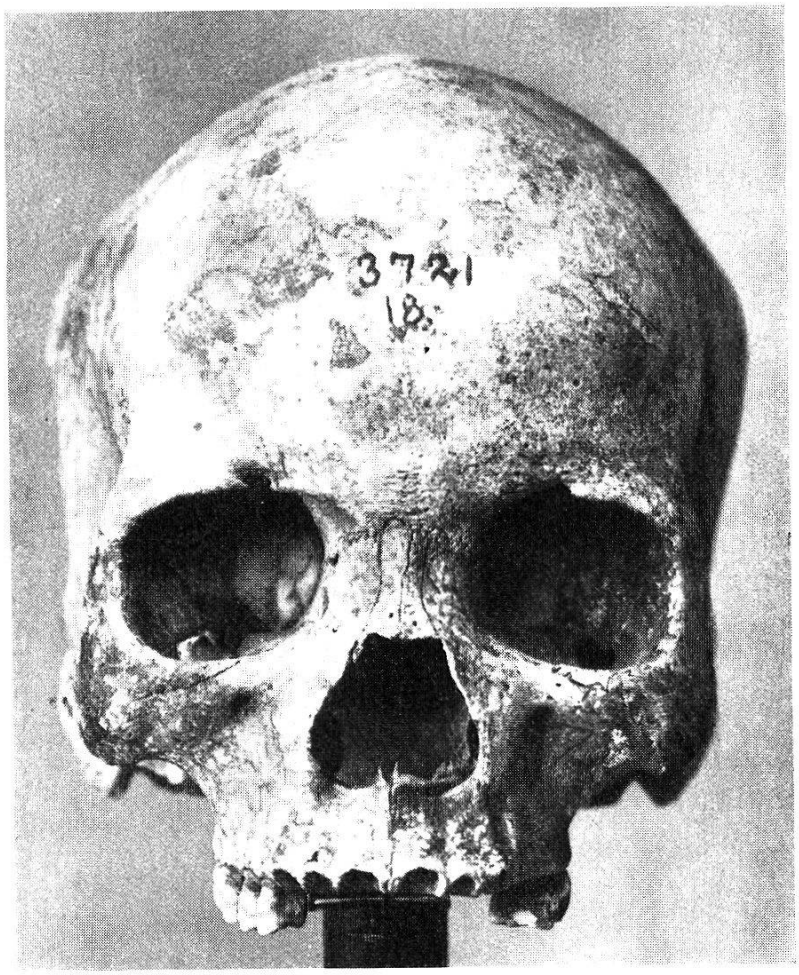

Fig. 5. Crâne de Griqua. Vu de face.

Quand les crânes de Boschimans proprement dits sont rassemblés, ils présentent à notre examen deux ou trois caractères qui frappent l'observateur.

Vus en norma verticalis, ils apparaissent dolichocéphales, avec un rétrécissement très accentué de la région frontale. Quelquefois les rebords orbitaires externes font une saillie qui paraît exagérée. Cet aspect est dû au rétrécissement excessif de la région correspondant à la mesure dite du frontal minimum. Souvent la région pariétale s'élargit considérablement à la hauteur des bosses pariétales et cet élargissement diminue, pour l'œil, l'aspect dolichocéphale de ces crânes.

En norma lateralis, ces crânes paraissent peu élevés. Les cha-

pitres suivants nous renseigneront sur la valeur relative du diamètre basio-bregmatique. Quelquefois nous avons constaté une dépression postérieure à la région coronale comme si un lien avait empêché le développement normal du crâne en cet endroit. A-t-on jamais cité une déformation artificielle chez cette population ? Les apophyses mastoïdes sont généralement très effacées. C'est là, je pense, un caractère à relever. Les crêtes temporales sont peu accentuées. La face est relativement peu proéminente. Elle présente en tout cas une proéminence beaucoup moins accentuée que celle des Nigritiens ou des Bantous. Il faut déjà insister sur ce caractère.

En norma posterioralis, ces crânes fournissent fréquemment un aspect pentagonal. Les crêtes occipitales sont très peu développées si on les compare à ce que l'on constate habituellement sur les crânes d'Européens. Ces reliefs si peu accentués sont-ils en rapport avec la faible stature ou sont-ils une caractéristique raciale ?

Les sutures sont relativement simples, et ne rappellent pas ce que l'on constate chez les crânes d'Européens. C'est le lieu de rappeler cette observation intéressante, d'après laquelle les sutures craniennes sont généralement simples chez les races dites sauvages.

Une description plus détaillée des différentes parties du crâne et de la face sera faite au fur et à mesure que ces régions seront étudiées.

La distinction sexuelle, si nécessaire à faire dans toute étude anthropologique, m'a paru, dans le cas qui nous occupe, particulièrement difficile. Et il est probable que des crânes masculins ont pu figurer dans des séries considérées comme féminines et vice-versa. La grandeur de la boîte osseuse n'est pas un argument suffisant pour faire passer un crâne dans une série sexuelle ou dans l'autre. Les empreintes musculaires qui, sur certains crânes, sont si nettement différentielles selon les sexes, ne présentaient pas toujours, chez les Boschimans, comme résultats de l'action musculaire, des reliefs assez accusés pour délimiter avec certitude notre jugement. Les apophyses mastoïdes, extraordinairement effacées dans les deux sexes — nous avons déjà dit combien ce caractère est frappant — ne peuvent guère, comme c'est souvent le cas pour nos crânes européens, servir de guide pour les séparations sexuelles. Et souvent je me suis senti fort embarrassé. Un crâne possédant des crêtes orbitaires assez prononcées, des apophyses zygomatiques plutôt épaisses, de forts diamètres dans les trois dimensions de sa boîte, montrait, à côté de ces caractères considérés comme masculins, des cavités orbitaires élevées (type habituellement féminin), une gracilité dans la région occipitale inférieure où se trouvent les crêtes que l'on sait, qui faisaient hési-

ter à le considérer comme ayant appartenu à un homme. A plusieurs reprises j'ai dû mettre un point d'interrogation à côté du sexe que j'étais obligé de choisir. Néanmoins, par l'ensemble des caractères masculins, comme par l'ensemble des caractères féminins, je crois que les divisions que j'ai opérées ne contiennent pas beaucoup d'erreurs d'interprétations.

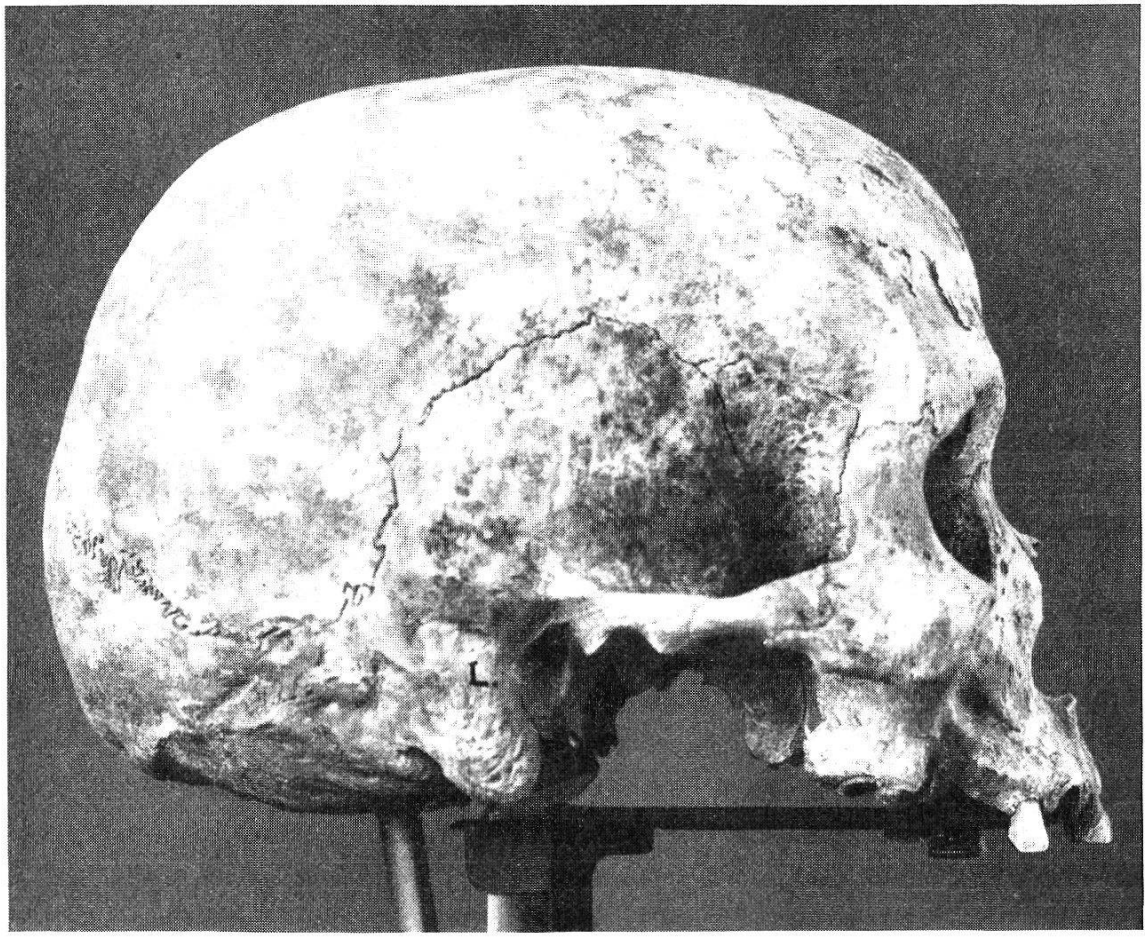

Fig. 6. Crâne de Griqua. Vue latérale.

L'indice céphalique.

Dans cet ensemble qu'est la construction du corps, le crâne, ou mieux, la tête osseuse — puisque, alors, la face entière est envisagée — est certes l'objet principal de nos préoccupations. Sa forme, sa grandeur, les relations de ses parties constitutives, le fait que nous pouvons avoir, grâce à lui, d'importants renseignements sur le développement de l'encéphale, permet de rechercher, par des comparaisons diverses de toutes ces parties, des rapports s'élevant aux considérations philosophiques. On en verra, par ailleurs, paraître quelques-unes.

Nous donnerons à ce chapitre un peu de développement, car on sait l'importance de ce caractère — l'indice céphalique — pour les classifications humaines.

TABLEAU I.

Diamètre antéro-postérieur, diamètre transverse (en mm.). Indice céphalique.

	Boschimans				Hottentots		Griquas
	abris sous roches	dunes de sable	Colonie du Cap	Kalahari	Colonie du Cap	Cimetière vieille ferme	
Crânes masculins :							
D. A. P.	182,0	181,5	180,5	180,6	181,1	184,8	183,3
D. T.	137,3	135,6	134,2	133,1	132,5	131,7	133,9
Indice céph.	75,46	75,06	74,96	73,97	73,97	69,79	73,11
Crânes féminins :							
D. A. P.	175,3	175,8	172,4	174,2	174,3	176,0	175,6
D. T.	134,6	135,7	129,6	127,5	131,7	133,0	131,4
Indice céph.	76,51	78,18	75,31	73,82	75,62	75,61	74,87

Tout d'abord nous inscrivons, en un tableau général — où les comparaisons sont faciles — les diamètres moyens offerts par chaque série, et l'indice céphalique moyen.

Nous rappelons que la série des crânes de Hottentots provenant du cimetière d'une vieille ferme est composée par un trop petit nombre d'individus pour que nous puissions utiliser avec autorité les chiffres qui la concernent.

Cette réserve étant formulée, on remarquera que, chez les hommes, ce sont les crânes des Griquas qui ont le plus fort diamètre antéro-postérieur. J'ai déjà dit que ce plus grand développement, au seul coup d'œil, m'avait frappé. Dans la série des crânes féminins, on constate que les Boschimans provenant des dunes de sable ont un diamètre antéro-postérieur légèrement plus grand que celui des crânes féminins des Griquas. Mais j'ai déjà fait remarquer la difficulté qu'on éprouve à déterminer les sexes avec certitude. Il suffirait, dans des séries numériquement faibles, de faire entrer injustement un ou deux crânes masculins, pour augmenter la valeur de la moyenne.

Les crânes des Griquas, en même temps qu'ils sont longs, sont relativement étroits. Par leur indice céphalique (en faisant toujours abstraction de la série des Hottentots d'une vieille ferme), ils sont les plus dolichocéphales de tous.

Comme nous savons que tous les crânes ci-dessus ont appartenu, dans leur majorité, à une population de petite stature, nous constatons que les deux diamètres horizontaux que nous avons mesurés sont relativement bien développés. Pour comparaison j'ai cherché, dans ma grande série de crânes suisses (Homo alpinus), quelles étaient les dimensions des mêmes diamètres chez les

crânes dolichocéphales et sous-dolichocéphales. Voici les moyennes que j'ai obtenues :

	Hommes	Femmes
D. A. P.	187,2 mm.	178,8 mm.
D. T.	140,2 mm.	134,7 mm.

Or, la population à laquelle ces crânes appartenaient était de stature plus élevée que celle des Boschimans, Hottentots et Griquas.

Ces observations ne sont, d'ailleurs, que des vues extrêmement générales.

Pour des comparaisons de cette sorte, qu'on voudrait plus près du définitif, une étude poussée s'imposerait. Toutefois j'ai l'impression — ce que nous savons ne nous permet pas d'être plus affirmatif — que les crânes boschimans-hottentots sont d'une capacité relativement grande. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir.

L'indice céphalique moyen des Boschimans-Hottentots-Griquas est 73,76 chez les hommes et 75,71 chez les femmes. Le crâne, très dolichocéphale chez les hommes de ces groupes, passe, chez les femmes, à une légère sous-dolichocéphalie. La présence des Griquas n'atténue nullement la dolichocéphalie. Les hommes et les femmes de cette série sont tous de véritables dolichocéphales. Dans les séries masculines, deux d'entre elles ont des indices moyens qui dépassent légèrement la limite affectée à la dolichocéphalie : ce sont les Boschimans des dunes de sable et ceux des abris sous roches. Dans les séries féminines, il n'y en a que deux qui restent dans les limites de la vraie dolichocéphalie : les Boschimans du Kalahari et les Griquas.

La moindre dolichocéphalie générale des femmes boschimanes — des autres femmes aussi, d'ailleurs — trouve une explication toute naturelle dans la stature plus petite des femmes, en général, par rapport aux hommes de leur groupe ethnique. J'ai fait remarquer, il y a déjà bien des années (Influence de la taille sur l'indice céphalique dans un groupe ethnique relativement pur. Bull. et Mém. Soc. Anthrop., Paris, 1905), que l'indice céphalique varie en fonction de la taille. Au fur et à mesure que celle-ci s'élève, la dolichocéphalie s'accentue parce que, si les deux diamètres — antéro-postérieur et transverse — augmentent en fonction de la taille croissante, ils n'augmentent pas entre eux proportionnellement. Le diamètre antéro-postérieur croît relativement plus vite que le diamètre transversal. Cette loi a été, à maintes reprises, confirmée par des confrères. Godin en a constaté la réalité dans ses grandes séries d'adolescents français.

Tout ce que nous savons des femmes boschimanes les montre notablement plus petites que les hommes de leur groupe. Cette différence de taille peut donc expliquer la moindre dolichocéphalie de ces femmes.

Si, en conservant les trois formes craniennes principales, nous cherchons à savoir quels sont les pourcentages, masculins et féminins, de ces trois types, nous trouvons :

	Hommes	Femmes
Dolichocéphales	81,6 %	72,6 %
Mésaticéphales	14,3 %	16,1 %
Brachycéphales	3,9 %	11,3 %

On constate combien les populations étudiées ici — quel que soit le groupe auquel elles appartiennent — sont des populations dolichocéphales. Le plus faible pourcentage de dolichocéphales est donc donné par la série masculine des Boschimans du Kalahari, et par la série féminine des Boshimans des dunes de sable. Les pourcentages les plus élevés sont, chez les hommes, ceux des Hottentots dont les sépultures proviennent d'une vieille ferme et les Boschimans des dunes de sable. Chez les femmes, ce sont deux groupes de Boschimans (Colonie du Cap et désert du Kalahari) et le groupe des Hottentots du cimetière d'une vieille ferme.

Les types brachycéphales sont représentés par de très faibles proportions. Plusieurs séries ne montrent aucun crâne de ce type.

Quelles raisons peut-on invoquer pour expliquer la présence, dans un groupe ethnique si nettement dolichocéphale, de ces formes étrangères ? J'avoue mon incapacité à répondre pour le moment. Je remarque que la série qui fournit le plus grand nombre de types brachycéphales — ou a tendances brachycéphaliques — est celle des Boschimans provenant des dunes de sable. Peut-on croire que ce lieu particulier, ayant servi de sépultures à des Boschimans, a pu servir aussi de sépultures à des populations d'une autre région en même temps que d'une autre qualité morphologique ? Je n'ai pas de renseignements quant à la chronologie de ces champs des morts [1].

On dit qu'il y eut, autrefois, des métissages de Boschimans-Hottentots et de Blancs, et aussi des mélanges avec des Noirs. Est-ce là une explication plausible pour conclure à ce qui vient d'être dit ? Si un tel métissage devait être envisagé, de quels Blancs s'agirait-il ? Et de quels Noirs ? Les Blancs qui ont abordé autrefois l'Afrique du Sud et qui s'y sont installés ont été principalement des Bœrs et des Anglais. Ce sont toutes deux des populations en

[1] Plusieurs de ces sépultures sont considérées comme très anciennes.

majorité dolichocéphales, mais chez lesquelles il existe, il est vrai, de forts contingents brachycéphales.

Quant aux Bantous, voisins immédiats des Boschimans-Hottentots, ils sont aussi des dolichocéphales.

Ce qu'il faudrait, pour apporter quelque clarté dans cette discussion, c'est examiner tous les caractères — et non pas seulement l'indice céphalique — de ces crânes brachycéphales. Peut-être alors verrions-nous s'ouvrir un chemin conduisant à une plus nette compréhension de ces types exceptionnels ? Peut-être aussi est-ce la stature de ces mêmes individus qui augmente la stature moyenne des hommes que nous étudions ?

SHRUBSALL, avons-nous dit, a publié plusieurs études de crânes boschimans-hottentots. Une partie du « matériel » mis à sa disposition provenait aussi du South African Museum, comme le nôtre (a-t-il eu en main les mêmes crânes que nous ?). En outre, il disposait de documents appartenant à l'Albany Museum de Graahamstown et du Gregor Memorial Museum de Kimberley. Les classifications locales qu'il indique sont à peu près les nôtres. Pour lui, les crânes qualifiés de « Bushmen » ont appartenu aux individus les plus purs : les indigènes du Kalahari seraient, en partie, dégénérés par suite de croisements. Pour lui encore, le crâne hottentot est plus long, plus étroit et plus haut que le crâne boschiman, et la face des Hottentots est plus prognathe. Pour SHRUBSALL toujours, l'orthognathisme des Boschimans servirait à distinguer ceux-ci des Hottentots qui présentent quelque peu de prognathisme. Les chiffres qu'il publie pour représenter les D. A. P. maximum et D. T. maximum ne sont pas très différents des miens. J'aurai certainement l'occasion de revenir, plus tard et ailleurs, aux travaux de ce confrère.

Dans un graphique général j'ai réuni les indices céphaliques masculins et féminins des divers groupes de Boschimans, et ceux des Hottentots et des Griquas. Ces graphiques montrent l'importance de la dolichocéphalie.

Les auteurs qui se sont occupés des Griquas les considèrent comme « une horde métissée », descendants des Européens et des femmes hottentotes, et qui s'étaient établis sur les territoires du sud de la rivière Orange, régions occupées jadis par des Boschimans et des Hottentots. On a prétendu que si le sang des Blancs domine chez les Bastards, le sang des Hottentots domine chez les Griquas. Comment est-il possible, avec d'aussi vagues affirmations, de retrouver jamais l'origine exacte des Griquas ? Au point de vue racial le terme de « Blancs » ne veut pas dire grand'chose. Et peut-on, véritablement, affirmer que les Griquas sont les métis que l'on dit ? V. H. BRINK a signalé les étroites relations existant

entre les Boschimans et les Griquas. Il a marqué, comme nous, que le crâne des Griquas devait présenter une plus grande capacité cranienne que celui des Boschimans et des Hottentots.

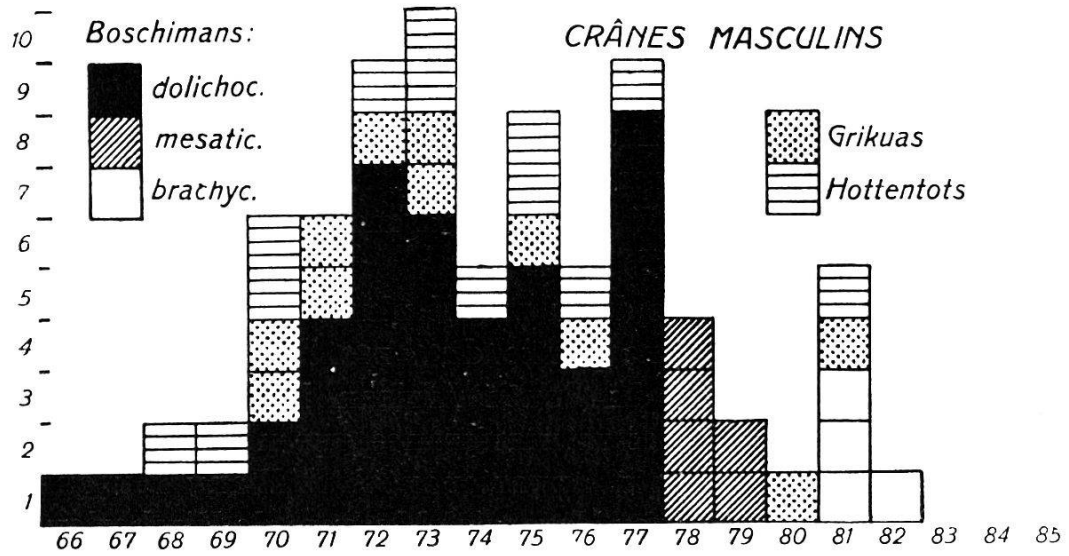

Fig. 7. Répartition de l'indice céphalique des crânes des Boschimans, Hottentots et Griquas. Crânes masculins.

La conclusion la plus nette qui découle de cette étude de l'indice céphalique c'est que, contrairement à certaines affirmations, les Boschimans-Hottentots appartiennent nettement à la catégorie des Dolichocéphales africains. La proportion de 7,6 % de types brachycéphales (sexes réunis) n'autorise nullement à considérer, comme on l'a dit, que les Boschimans-Hottentots montrent « fréquemment », parmi eux, des types à crânes arrondis.

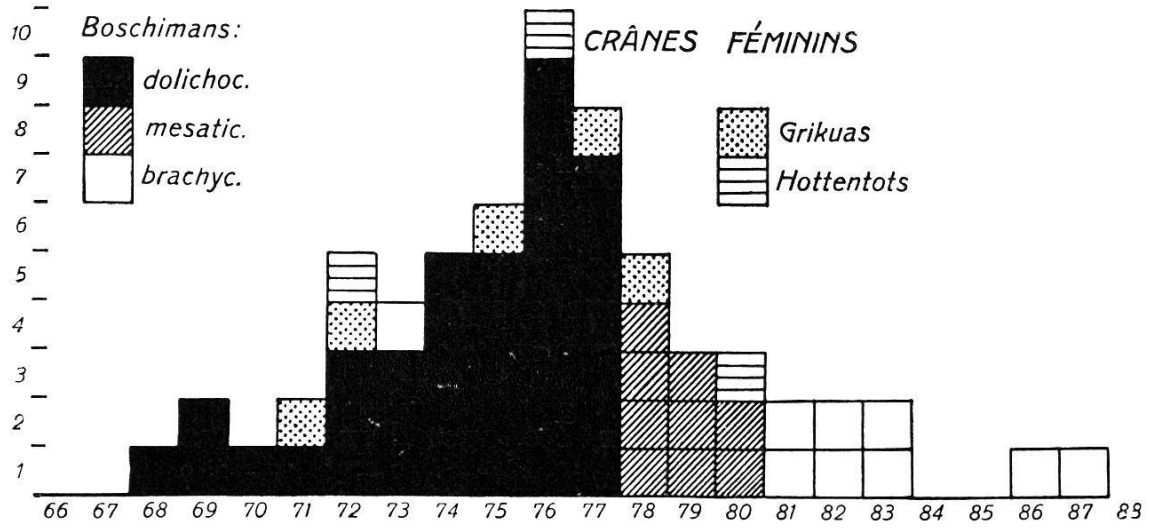

Fig. 8. Répartition de l'indice céphalique des crânes des Boschimans, Hottentots et Griquas. Crânes féminins.

Capacité cranienne.

Dans les listes internationales contenant les caractéristiques anthropologiques des diverses populations de la Terre, on ne trouve que très peu de renseignements au sujet du développement encéphalique des Boschimans, Hottentots et Griquas. Dans son Lehrbuch, R. MARTIN ne mentionne que deux séries de chiffres représentant la capacité cranienne, l'une déjà ancienne, d'après BROCA : Hottentots et Boschimans (moyenne) hommes 1317 cc. (1183-1620), femmes 1253 cc. (1172-1342) ; l'autre d'après FRITZ SARASIN (procédé au millet) Boschimans, hommes 1324 cc., femmes 1216 cc. HARTMANN, parlant du « matériel » anthropologique du Musée anatomique de Berlin, indique la capacité moyenne (23 crânes, les sexes bloqués) de 1175 cc. (cubage au millet), ce qui paraît un chiffre singulièrement bas.

Nous avons pu obtenir la capacité cranienne (méthode de BROCA) sur 101 crânes. C'est la première fois qu'une pareille série de Boschimans entre dans la science. Voici, pour les trois groupes ethniques, les valeurs moyennes de la capacité :

	Crânes masculins	Crânes féminins
Boschimans	1360,0 cc.	1268,6 cc.
Hottentots	1354,1 cc.	1335,0 cc.
Griquas	1402,0 cc.	1277,5 cc.

Les présentes moyennes — masculines et féminines — sont, pour ce qui concerne les Boschimans, supérieures à celles indiquées par BROCA. Il est impossible de songer à des comparaisons avec les autres séries (SARASIN et HARTMANN) parce qu'elles ont été étudiées avec la technique des grains de millet. Toutefois je constate que la valeur de la capacité cranienne donnée par SARASIN n'est pas très différente de la nôtre, aussi bien pour ce qui concerne les crânes masculins que les crânes féminins. Les résultats que nous avons acquis seront utilisés dans le cours de ce mémoire, à plusieurs points de vue.

Poids du crâne et poids de l'encéphale.

Les caractères indiqués dans ce titre, malgré de nombreuses analyses craniennes, sont, si nous les examinons dans les diverses races humaines, encore très peu connus. R. MARTIN indique seulement une douzaine de populations au sujet desquelles nous avons quelques notions du poids cranien. Et, nulle part, nous n'avons vu figurer de documents de cette sorte concernant les Boschimans-Hottentots.

On sait que, d'une manière générale, le poids cranien est fonction du développement général du corps. Mais est-il partout, chez

les races et chez les sexes, proportionnel ? Nous manquons, sur un tel sujet, de renseignements.

Le poids cranien des Boschimans masculins est, en moyenne, de 599,6 g. ; celui des Boschimans féminins, de 510,5 g. La différence sexuelle est considérable. On a dit qu'un écart de cette sorte était de règle chez les populations primitives. Une telle conclusion est encore à démontrer. Nous connaissons quelques poids craniens de populations africaines : Nègres divers, Ouoloffs, indigènes du Darfour, etc. ; ils sont supérieurs à ceux des Boschimans. Cela n'a rien qui doive surprendre, car les Nigritiens et les Bantous sont d'une stature plus élevée que les Boschimans-Hottentots. Puis, il est un caractère qu'il ne faut pas oublier : le développement de la face, chez les Boschimans-Hottentots, est bien moins accentué que ce développement même chez les Noirs africains. La masse faciale étant de moindre dimension fait aussitôt comprendre le moindre poids de cette partie de la tête osseuse.

En même temps que le poids du crâne était évalué, nous avons calculé le poids de l'encéphale des Boschimans. C'est là une caractéristique à propos de laquelle aucune indication non plus n'existait. Il s'agit du calcul indirect. Le poids encéphalique a été obtenu à l'aide de la capacité cranienne, multipliée par l'indice pondéral (0,87) de MANOUVRIER. Les résultats sont les suivants :

Poids approximatif (moyen) de l'encéphale.

	Hommes	Femmes
Boschimans	1177,6 g.	1102,3 g.
Hottentots	1178,1 g.	1164,4 g.
Griquas	1219,7 g.	1111,4 g.

Chez les Griquas, ces valeurs sont plus élevées. Le premier de ces chiffres — chez les crânes masculins — s'explique tout d'abord par le plus grand développement général des Griquas. Mais ne s'expliquerait-il pas aussi — et mieux peut-être — par le fait que les Griquas, étant des métis où le sang européen est, dit-on, intervenu, ils bénéficient de cette qualité : la place évolutive des Européens leur assurant, à taille égale, la possession d'une plus grande masse encéphalique.

A ce propos on peut rappeler l'observation de HUNT au sujet du développement encéphalique des Nègres américains et des Mulâtres, ceux-ci étant subdivisés selon qu'ils font retour vers le Noir ou qu'ils font retour vers le Blanc. Ces derniers Mulâtres ont un poids encéphalique qui dépasse celui des deux autres groupes. La place évolutive occupée par un contingent humain semble donc devoir être, avec soin, considérée.

(La suite au prochain numéro.)